

L'agence postale communale

L'agence postale communale est ouverte en mairie aux mêmes horaires que les services municipaux, ainsi que le samedi matin de 9h30 à 12h.



L'agence postale communale est ouverte en mairie depuis le 14 février 2022.

Le hall d'accueil de la mairie a été aménagé en double guichet (Poste à gauche et Mairie à droite en rentrant) et vous pouvez retrouver tous les services du bureau de poste actuel avec une amplitude horaire élargie.

Il vous est toujours possible d'affranchir votre courrier (simple, lettre suivie, recommandé...), d'expédier ou recevoir vos colis (chronopost, colissimo, prêt-à-poster...), d'acheter des timbres...

Attention, l'agence de Saint-Nom-la-Bretèche n'assure pas les services de La Banque postale.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi et samedi de 9h30 à 12h

(sauf fermeture exceptionnelle liée aux jours fériés)

Contact

Vous ne pouvez pas joindre l'agence postale communale directement par téléphone. En cas de réclamation, vous devez composer le numéro unique : 3631

Liens utiles

[Site officiel de La Poste](#)